

Planifier les apprentissages en français

TRONC COMMUN



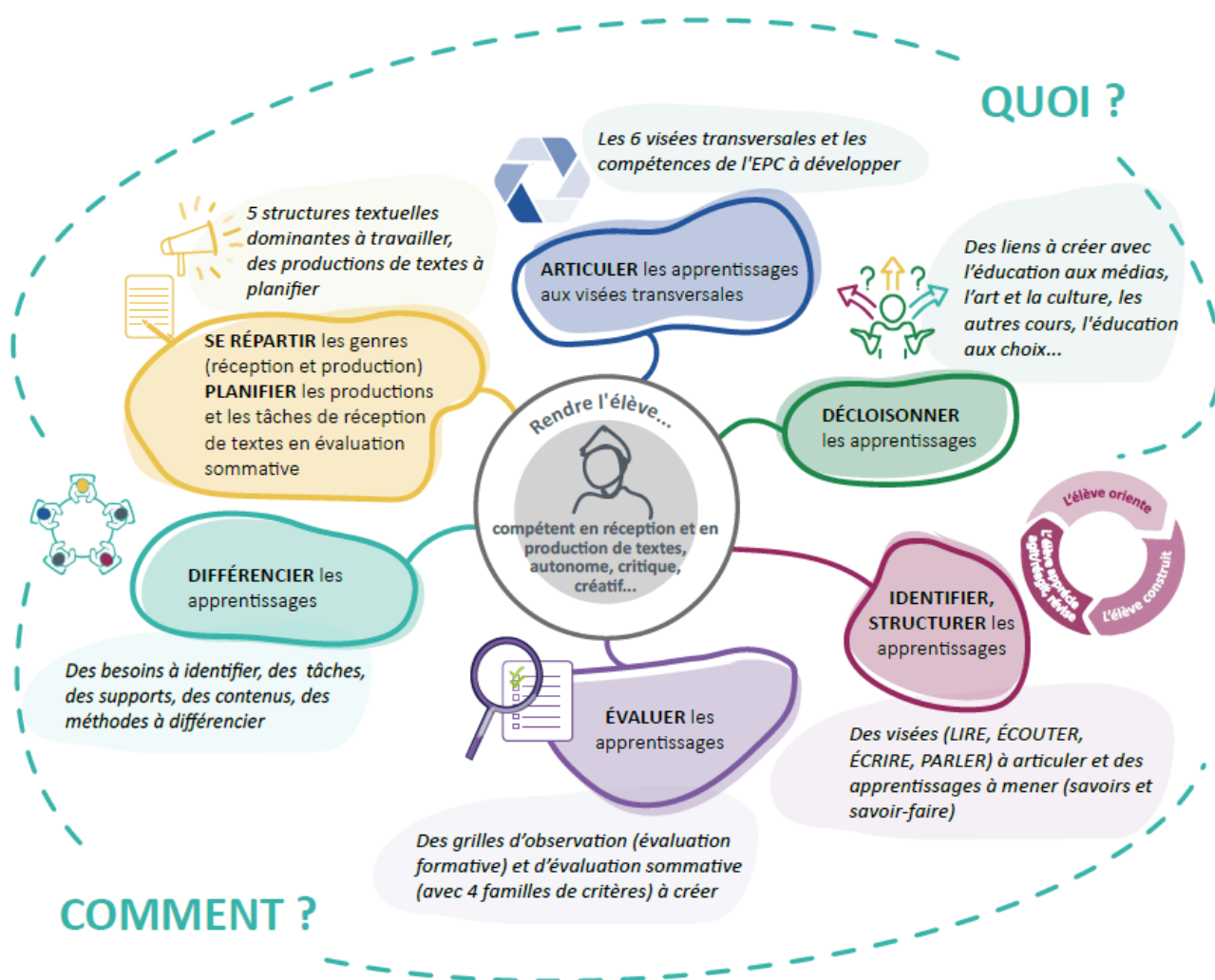
Table des matières

1. <u>Les essentiels du programme</u>	p. 4
2. <u>Les orientations méthodologiques du SeGEC</u>	
2.1. Les visées transversales	p. 7
2.2. Les compétences de l'EPC	p. 8
2.3. L'éducation aux médias	p. 10
2.4. Le décroisement des apprentissages	p. 12
2.5. L'approche évolutive	p. 13
3. <u>Planifier les apprentissages</u>	
<u>Temps 1</u> : définir précisément la tâche de production attendue	p. 15
<u>Temps 2</u> : se répartir les genres à travailler	p. 15
<u>Temps 3</u> : pour chaque production attendue, déterminer les objectifs d'apprentissage	p. 16
disciplinaires (lire, écouter, écrire, parler)	
<u>Temps 4</u> : définir des objectifs transversaux (visées transversales / EPC)	p. 17
<u>Temps 5</u> : identifier les savoirs et savoir-faire spécifiques à enseigner et à réactiver en	p. 17
lien avec chaque tâche de production et de réception de textes	
<u>Temps 6</u> : définir les indicateurs de l'évaluation sommative des productions finales	p. 18
<u>Temps 7</u> : associer les 4 à 5 lectures longues aux apprentissages	p. 18
<u>Temps 8</u> : définir les temps dédiés à la réception, les tâches et les indicateurs de	p. 19
l'évaluation sommative de la réception de textes	
<u>Temps 9</u> : vérifier sa planification et, éventuellement l'adapter. En équipe transversale,	p. 20
déterminer la progression attendue d'une année à l'autre	
 Quand la planification est faite, <u>déterminer les critères de réussite</u> et rédiger son document d'intentions pédagogiques (DIP) dans un langage accessible à l'élève et à sa famille	
4. <u>Ressources</u>	p. 21
5. <u>Contacts</u>	p. 23

1

Les essentiels du nouveau programme de français

QUOI ?

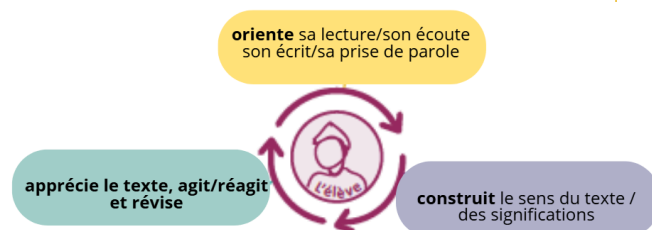


COMMENT ?

Ce qui change

GÉNÉRALITÉS

- Le **PARLER** et **L'ÉCOUTER** sont travaillés et enseignés au même titre que l'ÉCRIRE et le LIRE.
- Les **genres obligatoires** à travailler en apprentissage sont à répartir de la S1 à la S3.
- On travaille la réception (lire/écouter) et la production de textes (écrire/parler) selon **l'intention**, la **structure textuelle dominante** (et non plus selon le type) et les **caractéristiques du genre** travaillé.
- On enseigne et travaille les trois étapes du processus de la communication (orienter - construire - apprécier, agir/réagir, réviser). Apprentissage de **processus méthodologiques et métacognitifs** :
 - les stratégies de lecture et d'écoute,
 - la planification de sa production (écrite ou orale),
 - la révision de son texte écrit,
 - la correction de son texte écrit,
 - l'appréciation de sa prestation orale,
 - ...
- Les savoirs et savoir-faire **attendus** sont **classés dans ces trois étapes** (cf. tableau global dans le Programme de français de S2).

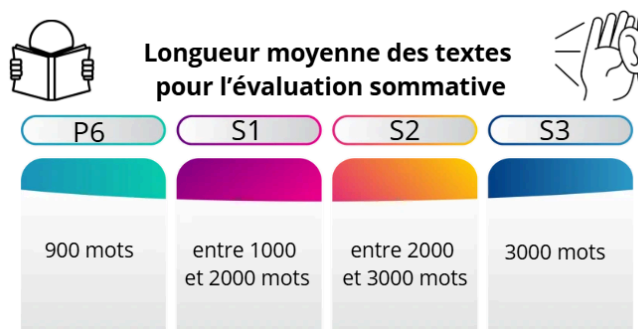


ÉCRIRE - PARLER

- Les **tâches finales écrites et orales** sont déterminées pour chaque année scolaire.
- Les productions finales, en évaluation sommative, sont accompagnées d'une grille avec les **critères** suivants :
 - pertinence (la moitié des points)
 - intelligibilité
 - recevabilité
 - lisibilité/audibilité

LIRE - ÉCOUTER

- En apprentissage, le travail de la réception (lecture, écoute) porte à la fois sur des textes courts et sur des textes longs. Le **nombre de lectures longues** est prescrit (**4 à 5 par année**). Ces textes peuvent relever de n'importe quelle structure textuelle dominante (pas uniquement sur la structure narrative). L'apprentissage doit porter sur les trois niveaux du texte (**compréhension, interprétation, appréciation**) et sur les stratégies de lecture et d'écoute.
- Pour les évaluations sommatives des compétences de réception, l'enseignant détermine leur nombre, leur forme (questionnaire de lecture ou autre), leur moment... Elles portent exclusivement sur des textes courts dont la **longueur moyenne est prescrite** (cf. illustration ci-dessous) et doivent mesurer **la compréhension, l'interprétation et l'appréciation** du texte par l'élève.



GRAMMAIRE

- Les **savoirs et savoir-faire langagiers** sont enseignés et travaillés par les **régularités, en lien avec les productions des élèves** et la **réception** des textes.
- C'est l'**orthographe rectifiée** qui est enseignée.
- La **terminologie grammaticale** est adaptée pour répondre aux prescrits :
 - prédicat,
 - phrase complexe et phrase multiple,
 - connecteurs et organisateurs textuels,
 - complément circonstanciel de phrase à distinguer du complément circonstanciel de verbe (attendu de S3),
 - classes de mots.
- Le modèle du *Discours grammatical*¹ (grammaire au service du sens du texte) est intéressant à travailler pour aider les élèves à percevoir la **langue comme un système**.

¹ Van Raemdonck, D. (2024). Discours grammatical : Document d'accompagnement pour le Référentiel de français et langues anciennes pour le tronc commun. Fédération Wallonie-Bruxelles.

2

Les orientations méthodologiques du SeGEC

Les mêmes orientations méthodologiques pour tous les programmes disciplinaires

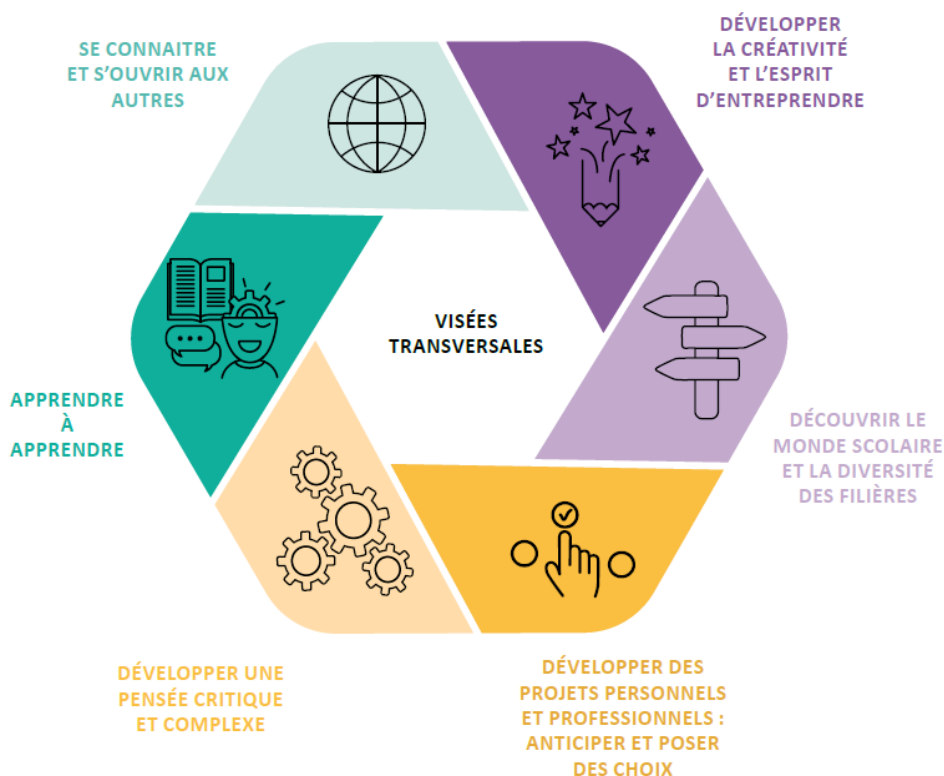
2.1. Visées transversales

Des savoirs et des savoir-faire disciplinaires au service des visées transversales et inversement.



Les 6 visées transversales sont à travailler sur l'ensemble du tronc commun.

Libre aux équipes et aux enseignants de les travailler conjointement ou de se les répartir.



Quelques pistes :

- Créer avec les élèves des fiches méthodologiques qu'ils pourront exploiter toute l'année, intégrer des temps réflexifs sur le processus dans l'activité d'apprentissage (*Comment ai-je fait pour... ? Qu'est-ce qui a bien fonctionné ?...*).
- Proposer des activités permettant aux élèves de s'engager et de devenir progressivement plus autonomes : choix à faire avec justification, travail coopératif avec contrat de travail et auto(co-)évaluation de la coopération...
- Rechercher/sélectionner des informations en lien avec des métiers, des options... et inviter l'élève à porter un regard critique personnel.
- Proposer des activités coopératives régulières en veillant à poser le cadre préalable et à guider cette coopération pas à pas.
- Mettre en œuvre des débats à visée philosophique, critiquer des textes sources en fonction du statut de l'énonciateur/du support, travailler la réception de texte en lien avec des thématiques citoyennes...
- Travailler la créativité comme une vraie compétence : observer, transformer, relier, inventer. Installer une "posture créative" dans laquelle le droit à l'erreur est perçu comme une étape indispensable pour progresser. Stimuler la créativité à partir des supports proposés (images, musique, objets mystérieux...).
- ...

2.2. Éducation à la philosophie et à la citoyenneté (EPC)

L'EPC doit être enseignée depuis 2017. Notre réseau a fait le choix délibéré de ne pas créer un cours séparé, mais de l'intégrer de manière transversale, à travers les différentes disciplines et le projet éducatif de l'école. Un travail de concertation interdisciplinaire est nécessaire pour se répartir les objets d'apprentissage et s'assurer que les huit compétences (identifiées pour le tronc commun) soient travaillées.

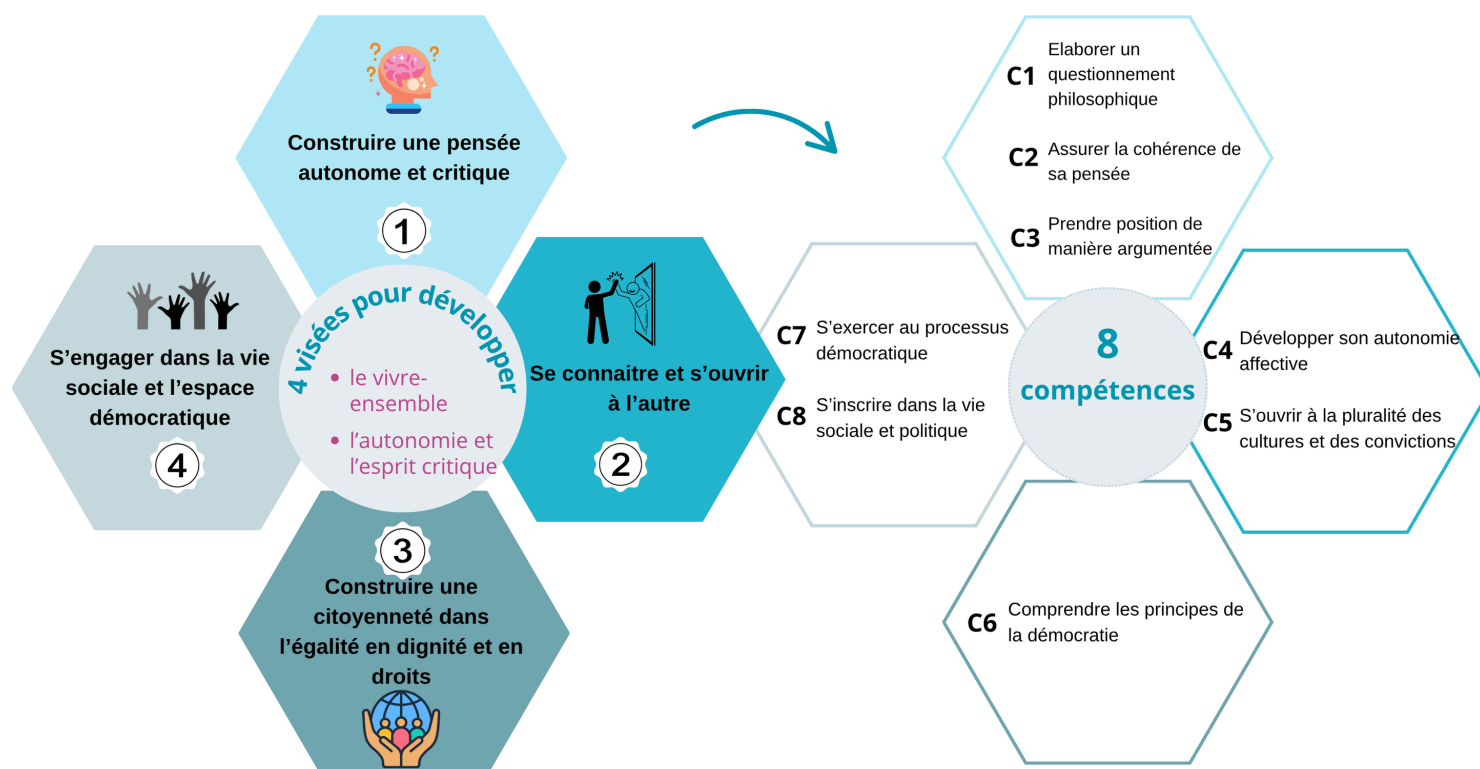
→ **Outil du secteur** : Travailler les compétences philosophiques et citoyennes dans sa discipline (des outils de planification, des exemples d'activités)

Quatre visées et huit compétences à développer tout au long du tronc commun

Pour rencontrer les objectifs généraux de l'EPC, les cours disciplinaires du tronc commun veillent à intégrer des dispositifs pédagogiques dans lesquels l'apprentissage de démarches mentales invite les élèves à

- **construire une pensée autonome et critique ;**
- **se connaître et s'ouvrir à l'autre ;**
- **construire une citoyenneté dans l'égalité en dignité et en droits ;**
- **s'engager dans la vie sociale et l'espace démocratique.**

L'objectif est de traduire ces quatre visées à travers le développement de **huit compétences philosophiques et citoyennes**, détaillées dans l'illustration ci-dessous :



En français, on veillera à intégrer des activités de réception et/ou de production de textes qui travaillent une/des compétence(s) philosophique(s) ou citoyenne(s), qui traitent d'un concept prescrit.

Des démarches mentales à enseigner/à travailler

Les activités d'apprentissage amènent l'élève, en fonction de l'année dans laquelle il se trouve, à mobiliser des démarches mentales pour appréhender des concepts philosophiques et citoyens.



Référentiel EPC, FWB, 2020, p. 22.

Quelques pistes :

- Travailler la compréhension, l'interprétation et l'appréciation d'un texte qui traite d'une question philosophique ou citoyenne en veillant à mobiliser des démarches mentales (identifier un concept, l'exemplifier, questionner nos représentations, problématiser...).
- Mener un débat à visée philosophique sur l'un des concepts prescrits.
- Favoriser la coopération à l'aide d'outils spécifiques (rôles, contrat de coopération, coévaluation...).
- ...

2.3. Éducation aux médias

En français, on mènera l'élève vers une analyse critique des sources de plus en plus autonome à l'aide de lectures papier et numériques ; on lui demandera de produire des textes écrits et oraux sur des supports médiatiques variés.

L'apprentissage de l'analyse critique des sources est un des attendus du cours de français (S2). D'autres disciplines, dont le cours d'**histoire** ou de **numérique**, travaillent également cette compétence.

En français, la progression se fait par un élargissement du portefeuille de sources : de supports majoritairement fournis ou vérifiés par l'enseignant en S1, l'élève passe en S3 à une capacité de confronter et valider/invalidier des informations de manière indépendante sur le web et dans les médias.

Cette progression se tisse autour de plusieurs axes :



Crédibilité de la source et de la pertinence du contenu par rapport à l'objectif de recherche

- En S1, l'élève apprend à se poser des questions sur le producteur de l'information et son contexte de production pour identifier son intention et les procédés utilisés pour influencer le récepteur.
- En S2, l'élève est capable d'évaluer la fiabilité d'une information en se basant spécifiquement sur le statut de l'énonciateur.



Recherche documentaire

- En P5 - P6, l'élève commence à utiliser de manière autonome des techniques et des outils de consultation, tels que les moteurs de recherche, les mots-clés et les index, pour mener ses premières recherches documentaires afin d'acquérir de nouvelles connaissances en lien avec différentes disciplines.
- En secondaire, il poursuit ces apprentissages, d'abord sur des sujets familiers puis sur des sujets d'actualité.

éducation aux médias & français



Lecture distanciée (analytique)

- L'autonomie critique repose sur le développement d'une lecture distanciée (ou analytique), qui permet de prendre du recul pour analyser la forme du texte et les procédés de l'auteur.
- Grâce à cette posture, l'élève peut distinguer les faits des opinions, dégager les valeurs défendues et comparer la vision du monde proposée dans un document à sa propre vision personnelle.



Comparaison des sources

De la S1 à la S3, l'élève apprend progressivement à confronter deux sources d'information traitant d'un même sujet pour en faire une comparaison critique.

Les attendus d'apprentissage principaux de la S1 à la S3 liés à l'éducation aux médias

Objets d'apprentissage en français	S1 phase de reconnaissance	S2 phase de caractérisation	S3 phase de justification, explicitation
Support et paratexte	Identifier le type de support (numérique ou non) ainsi que les éléments du paratexte (hyperlien, bruitage, images, son...). Émettre des hypothèses sur le genre, le contenu.	Caractériser les types de supports utilisés, l'architecture du texte et son organisation à travers ses indices paratextuels. Vérifier les hypothèses émises sur le genre, le contenu et évaluer la fiabilité d'une information en fonction du statut de l'énonciateur.	Caractériser finement les supports et les sources. Mener une recherche documentaire numérique de manière autonome. Sur la base du statut de l'énonciateur, justifier ses hypothèses sur le genre et le contenu avant la lecture ou l'écoute.
Décodage des procédés techniques utilisés dans un texte (audio)visuel	Identifier les effets produits par le cadrage, les plans, la voix off, les animations.	Caractériser les effets des procédés techniques comme le floutage, le montage, la déformation de la voix.	Expliciter les effets de sens produits par les choix iconographiques et techniques (couleurs, incrustations...).
Nature des propos	Identifier l'intention de communication. Distinguer l'auteur du narrateur, ainsi que le factuel (réel) du fictionnel (imaginaire)	Caractériser les différentes intentions de communication. Dégager les marques de l'énonciation : subjectivité et objectivité.	Justifier l'intention dominante perçue dans un document. Distinguer précisément les énoncés de faits des énoncés d'opinion.
Processus de production	Identifier les niveaux de langue et les règles de courtoisie utilisées/ à utiliser dans un média. Planifier son message en rassemblant des idées avec un support et en citant les trois étapes de production (planification, textualisation, révision).	Caractériser les niveaux de langue et les règles de courtoisie utilisées/ à utiliser dans une production. Caractériser les structures textuelles pour planifier sa production, en intégrant l'évaluation de la fiabilité des sources dès la phase de planification.	Connaitre les niveaux de langue et expliciter les règles de courtoisie, adaptés à la situation de communication. Expliciter sa planification ; à l'écrit, comparer la production avec le schéma planifié.
...			

2.4. Décloisonnement des apprentissages

En français, il s'agit de favoriser le transfert des savoirs et des savoir-faire en explicitant les situations dans lesquelles ils seront (re)mobilisés (à l'école mais aussi en dehors de l'école).

Apprendre à l'élève à :

- lire activement (interpréter, questionner) ;
- écrire pour communiquer (adapter au contexte) ;
- mobiliser ses connaissances ;
- donner du sens aux textes.

Quelques pistes :

- Montrer les liens entre les apprentissages en français et dans d'autres disciplines.

Ex. : Travailler les structures textuelles dominantes permet aux élèves de

- reconnaître des modèles de communication ;
- comprendre que ces modèles se retrouvent dans la vie réelle ;
- transférer leurs compétences vers d'autres situations (scolaires et sociales).

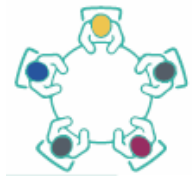
Le travail en français sur la structure explicative permet de créer des ponts avec le cours de sciences : expliquer un phénomène et rendre compte d'une expérience mobilisent l'usage de connecteurs logiques (d'abord, ensuite, donc...), l'organisation de l'information, l'utilisation d'un vocabulaire précis, la formulation d'un discours clair et objectif.

Le travail en français sur la structure narrative soutient le travail en histoire : raconter une histoire ou relater un événement historique demande que l'élève puisse utiliser des repères temporels, organiser le discours de manière cohérente. De la même manière, le travail sur la structure argumentative mobilise des compétences semblables : défendre son point de vue en français et réaliser une interprétation historique requièrent de justifier avec des sources, construire une thèse, comparer différents points de vue.

- Enrichir le lexique des élèves en travaillant l'étymologie, la dérivation, l'histoire des mots...
- Mener un projet interdisciplinaire, un projet PECA.
- ...



**Programme de S2 : des exemples de situations d'apprentissage français-
langues anciennes et/ou ECA...**



2.5. Approche évolutive du jeune

L'approche évolutive rassemble trois actions qui se combinent : une **observation des besoins** de l'élève et de son profil d'apprentissage, en vue de **varier et d'adapter les pratiques** (différenciation) et un **feedback** favorisant la réflexivité et la connaissance de soi.

La différenciation est un des trois axes de l'approche évolutive. Elle a pour objectif de permettre à chaque jeune d'atteindre les **attendus visés**, dans une logique de **gestion collective de l'hétérogénéité** (pour tous les élèves de la classe) **ET** dans une **logique d'accompagnement ciblée** sur les élèves qui ont besoin d'un soutien accru ne pouvant pas être rencontré par la différenciation à destination de tous.

Plusieurs types de différenciation sont possibles et peuvent se combiner : différencier les méthodes, les supports, les tâches, les processus, l'environnement de travail.

Quelques pistes :

- Exemples de différentes modalités de différenciation dans le Programme de S1 (pages 53 à 56) et dans le Programme de S2 (pages 63 à 69).
- Réfléchir aux activités qui seront proposées durant les heures d'accompagnement personnalisé pour éviter
 - la constitution de groupes de besoins "permanents" ;
 - des activités décontextualisées des apprentissages réalisés durant les périodes de cours.
- Proposer des activités qui
 - développent l'autonomie et l'engagement de l'élève (des activités à choisir et à réaliser dans l'ordre et la temporalité de son choix, des temps de révision et de correction (individuels et collectifs)... ;
 - s'appuient sur l'intelligence collective ;
 - ...
- Si certaines périodes de cours sont organisées en co-enseignement, déterminer les rôles de chaque enseignant et organiser le travail de manière à ce que ce soient les élèves qui travaillent (organiser l'observation pour objectiver les progrès).
- ...

3

Planifier les situations d'apprentissage

Proposition d'une méthodologie (à réaliser en équipe)

Remarque : à l'image de l'illustration de la page 4, chaque enseignant et/ou équipe est libre de choisir l'ordre de certaines étapes présentées ci-dessous. Ainsi, par exemple, un enseignant pourrait choisir de construire sa planification au départ d'objectifs transversaux.

Les **étapes 1, 2, 3 et 6 sont fondamentales** : elles structurent l'action pédagogique en amont et garantissent l'alignement entre les intentions d'apprentissage, les tâches proposées aux élèves et les modalités d'évaluation.

Plusieurs modèles didactiques peuvent être mobilisés pour articuler réception - production :

- Modèle de la séquence : production initiale - modules d'apprentissage - production finale
- Modèle des genres discursifs : observation d'un genre (modèle) en vue de le produire
- Modèle de lecture-écriture: la lecture comme modèle pour écrire
- Modèle en spirale : appropriation progressive et réactivation des apprentissages

Temps 1 : définir précisément la tâche de production attendue

Que faut-il faire ?

1. Sur une feuille, tracez 5 colonnes (une colonne pour chaque période du calendrier scolaire) :
 - août-octobre
 - novembre-décembre
 - janvier-février
 - mars-mai
 - mai-juillet
2. Déterminez l'année à planifier (S1 - S2 et/ou S3).
3. Prenez connaissance des tâches de production prescrites pour l'année choisie.
4. Définissez précisément ce qui sera attendu des élèves pour chaque tâche.
Ex. : Pour la tâche « Présenter, seul ou en groupe, sur un sujet d'actualité avec un support (numérique ou non) », il sera attendu que les élèves, par groupes de deux, réalisent un exposé oral de 6 à 10 minutes (3 à 5 min/élève) sur un sujet de société actuel (sujet à choisir parmi une liste proposée) à l'aide d'un diaporama qui illustre leurs propos.
5. Établissez l'ordre dans lequel ces tâches seront réalisées sur l'année scolaire.



C'est dans le Programme

- S2 : pages 34 - 35

Temps 2 : se répartir les genres²

Que faut-il faire ?

1. En regard du tableau des genres prioritaires à travailler (en réception et en production de textes), déterminer
 - ceux qui seront exploités (des textes à lire/à écouter pour développer ses stratégies de compréhension, d'interprétation et d'appréciation, pour rechercher de l'information...) ;
 - ceux qui seront enseignés (des textes à lire/à écouter, à écrire/dire oralement à reproduire).Il est intéressant de travailler des genres de structures variées pour renforcer les apprentissages et pour permettre la comparaison de leurs caractéristiques.
2. Se répartir les genres de la S1 à la S3 pour couvrir l'ensemble des genres prioritaires.
3. Être au clair avec les caractéristiques du genre à produire. Ces caractéristiques délimitent les apprentissages à réaliser.



Outil du secteur : Fiches des genres à produire (cf. Netboard)

Actuellement, seules les fiches pour les productions de S1 sont disponibles. Celles pour les productions de S2 et de S3 sont en cours de rédaction.



C'est dans le Programme

- Tableau des genres (S1 pages 26 et 27 / S2 pages 31 et 32)

² Il est important de se questionner sur la manière dont on va relier les genres à travailler aux tâches de production qui sont demandées.

- Les 5 structures textuelles doivent être travaillées chaque année.
- Les genres prioritaires identifiés dans le programme doivent faire l'objet d'une répartition de la S1 à la S3.
- Les genres à structure narrative sont souvent davantage mobilisés que les autres. Sans en minimiser l'importance, il est essentiel de travailler également d'autres genres, notamment ceux à structure explicative, qui constituent une source importante de difficultés pour les élèves.

Temps 3 : pour chaque production attendue, déterminer les objectifs d'apprentissage pour les visées disciplinaires

Que faut-il faire ?

1. Pour chaque production attendue, déterminer
 - ce que l'élève devra lire/écouter,
 - ce que l'élève devra écrire et/ou produire à l'oral.
2. En fonction des objets d'apprentissage ciblés, définir les objectifs d'apprentissage poursuivis pour chacune des visées



Quel(s) objectif(s) pour le **lire** ?



Quel(s) objectif(s) pour l'**écouter** ?



Quel(s) objectif(s) pour l'**écrire** ?



Quel(s) objectif(s) pour le **parler** ?

Ex. : pour la réalisation de l'exposé oral sur un sujet d'actualité

Travailler les stratégies de lecture du texte explicatif en vue de le comprendre et de sélectionner les informations essentielles.

Travailler les stratégies d'écoute en vue de s'informer, de sélectionner de l'information pertinente et de définir les indicateurs de la qualité d'un exposé oral.

Travailler les stratégies de mise en texte pour préparer son exposé (plan, recherche d'idées) et pour préparer et construire le support de présentation (diaporama).

Travailler les paramètres du corps et de la voix adaptés à la situation de communication et au genre demandés.

- Les 4 visées (lire, écouter, parler, écrire) gagnent à être articulées au sein des apprentissages et non pas enseignées de façon cloisonnée.
- Les apprentissages tendent à proposer un équilibre entre le travail de l'écrit et de l'oral, de la lecture et de l'écoute. En travaillant les 4 visées de manière régulière et équilibrée, des apprentissages peuvent être réactivés, consolidés et complexifiés.
- Les textes à lire et à écouter sont au service des textes à produire à l'écrit ou à l'oral : ils peuvent être des modèles à imiter (ex. : lire, écouter la situation initiale d'un conte pour en écrire une) ou des ressources à exploiter (ex. : écouter un podcast pour sélectionner de l'information, développer son vocabulaire et ses connaissances sur le genre).

Temps 4 : définir des objectifs transversaux

Que faut-il faire ?

Identifier la ou les visée(s) transversales, des compétences d'EPC qui pourrai(en)t être travaillée(s).

Ex. : en réalisant par deux un exposé oral sur un sujet d'actualité, les objectifs transversaux sont

- **apprendre à apprendre** : apprendre à s'exprimer devant un public, apprendre à lire un texte informatif sur une thématique plus complexe, apprendre à construire un diaporama pertinent...
- **se connaître et s'ouvrir aux autres** : apprendre à coopérer.
- **développer une pensée critique et complexe** et **C2/C3 EPC** : apprendre à se distancier, à identifier des idées reçues, à comprendre des mécanismes éventuels de manipulation...



C'est dans le Programme

- S2 : exemples de situations d'apprentissage pages 100 - 134

- Le développement des visées transversales et des compétences d'EPC s'accompagne d'activités d'apprentissage concrètes et explicites.
- Les 6 visées transversales doivent toutes avoir été travaillées au terme du tronc commun.
- Il est intéressant de croiser les regards et de savoir ce qui se fait dans les autres disciplines pour créer des liens (nécessaires au transfert), partager des bonnes pratiques.

Temps 5 : identifier les savoirs et savoir-faire spécifiques à enseigner et à réactiver en lien avec chaque tâche de production et de réception de textes

Que faut-il faire ?

En fonction des apprentissages liés à la réception de textes et des genres à produire,

1. sélectionner les savoirs et savoir-faire prescrits à enseigner.
2. construire une progressivité au fil de l'année pour pouvoir réactiver ce qui aura déjà fait l'objet d'un apprentissage.

Ex. : Comme l'élève travaille des prises de parole à différentes occasions, identifier ce qui est travaillé en priorité en fonction du type de prises de parole (prise de parole spontanée, préparée, mémorisée...) et ce qui fera l'objet d'apprentissages successifs (des paramètres qui s'ajoutent à ceux précédemment enseignés et mobilisés).



C'est dans le Programme de S2

- Tableau des savoirs et savoir-faire de la S1 à la S3 : pages 71 à 83

Temps 6 : définir les critères de l'évaluation sommative des productions finales

Que faut-il faire ?

Pour chaque production attendue, définir précisément les indicateurs qui seront évalués pour chaque famille de critères

- pertinence
- intelligibilité
- recevabilité
- lisibilité/audibilité



C'est dans le Programme

- Exemple de grille générale : Programme de S1 pages 60 et 61 / Programme de S2 page 141.



Outil du secteur : Exemples de grille d'évaluation pour chaque genre à faire produire (cf. Netboard)

Actuellement seules les fiches pour les productions de S1 sont disponibles. Les fiches pour les productions de S2 et de S3 sont à venir.

Temps 7 : associer les 4 à 5 lectures longues aux apprentissages

Que faut-il faire ?

1. En fonction des productions attendues, des thématiques et des objectifs d'apprentissage, sélectionner 4 à 5 lectures longues à réaliser sur l'année.
2. Déterminer les objectifs d'apprentissage pour travailler la compréhension, l'interprétation, l'appréciation et la réaction personnelle.



Outil du secteur (à venir) : *Apprendre et évaluer les compétences de réception*



C'est dans le Programme

S1 : des situations d'apprentissage pour travailler les stratégies de lecture pages



- Une lecture longue peut relever de n'importe quelle structure textuelle dominante ; il est intéressant de varier les structures proposées (cf. besoins des élèves).
- Une lecture longue tient compte des besoins et du niveau des élèves (des romans de longueurs différentes, de genres différents...peuvent être proposés à une même classe).
- Une lecture longue est avant tout un objet d'apprentissage en classe (stratégies de réception, seul et en groupe). Elle ne se limite donc pas à la lecture en solitaire à maison.

Temps 8 : identifier des temps pour travailler la réception pour elle-même, des tâches d'évaluation sommative de la réception et y associer des indicateurs

Que faut-il faire ?

1. En fonction des apprentissages liés à la réception de textes (lire, écouter), portant sur des structures textuelles spécifiques, identifier les moments propices pour mener une évaluation sommative de la lecture et de l'écoute.
2. Veiller à évaluer (en l'ayant travaillé préalablement) les 4 niveaux du texte :
 - la compréhension,
 - l'interprétation,
 - l'appréciation du texte/la réaction personnelle sur le texte.
3. Veiller à évaluer des textes de structures textuelles dominantes différentes (narratif et explicatif en priorité).



Outil du secteur : L'évaluation dans le cours de français : observer, adapter, soutenir (cf. pages 40 à 45)



C'est dans le Programme

- Prescrits et balises en matière d'évaluation (S1 pages 57 à 59 / S2 pages 135 à 142)

- Evaluer la réception, c'est évaluer autant la **compréhension, l'interprétation, l'appréciation et/ou la réaction personnelle**. Ces quatre niveaux du texte s'enseignent et ne s'évaluent pas obligatoirement en même temps.
- L'évaluation sommative de la réception porte sur une longueur moyenne de textes prescrite (cf. illustration ci-dessous).
- Le nombre des évaluations sommatives des tâches de réception n'est pas prescrit. Chaque équipe a donc la liberté de planifier ces moments (au moins une évaluation sommative d'un texte en réception) en accord avec les besoins et les progrès des élèves (approche évolutive).



Longueur moyenne des textes pour l'évaluation sommative



P6	S1	S2	S3
900 mots	entre 1000 et 2000 mots	entre 2000 et 3000 mots	3000 mots

Temps 9 : vérifier la planification annuelle et l'adapter en fonction du travail réalisé. En équipe transversale, identifier la progression d'une année à l'autre

Que faut-il faire ?

1. Reparcourir la planification annuelle et vérifier que l'ensemble des attendus d'apprentissage soit couvert, que la logique de progression soit cohérente.
2. En concertation avec ses collègues de l'année précédente et/ou suivante, vérifier que les apprentissages proposés soient en adéquation avec l'attendu et qu'ils proposent une progression :
 - des tâches plus longues
 - des tâches plus complexes
 - des textes plus résistants
 - des savoirs et/ou savoir-faire approfondis et nouveaux
 - une autonomie plus grande
 - ...

Quand la planification est faite

Définir les critères de réussite, rédiger son document d'intentions pédagogiques dans un langage accessible à l'élève et à sa famille (DIP)

Que faut-il faire ?

1. Définir, en équipe, les critères de réussite de l'année.
2. Construire un DIP qui détaille les rubriques essentielles (et éventuellement optionnelles).
3. S'assurer que le langage utilisé soit accessible aux élèves et à leur famille.



Outils du secteur :

- Feuille de route pour objectiver les progrès de l'élève
- Construire son DIP en français (S1)

4

Des ressources supplémentaires

Des outils spécifiques

Évaluation

- *L'évaluation dans le cours de français : observer, adapter, soutenir*
- *Feuille de route pour objectiver les progrès de l'élève*
- *Construire son DIP en S1 (tronc commun)*

Coopération

- *Apprendre à coopérer, coopérer pour apprendre et pour vivre ensemble*

Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (EPC)

- *Travailler les compétences philosophiques et citoyennes dans sa discipline (du tronc commun à la 6^e secondaire)* **bientôt dispo**
- *Des exemples de situations d'apprentissage Français - EPC* **bientôt dispo**

Genres à produire

- *Fiches sur les genres à produire en S1*
- *Fiches sur les genres à produire en S2 et en S3 (à venir)* **bientôt dispo**

Savoirs et savoir-faire langagiers

- *Les savoirs et savoir-faire langagiers de la S1 à la S3 : progression, modèle grammatical et exemples de situations d'apprentissage* **bientôt dispo**

Processus : Orienter - Construire - Apprécier, agir/réagir, réviser

- *Fiches mémo à destination de l'élève*
- *Carte mentale ORIENTER : Je me questionne, j'analyse, je me projette*

Exemples de situations d'apprentissage

- *Programme de S1 : pages 90 à 116*
- *Programme de S2 : pages 100 à 134*
- *Situation d'apprentissage autour du conte (S1)*
- *Situation d'apprentissage sur la composition poétique ou littéraire (S2)* **bientôt dispo**

Réception de textes

- *Travailler et évaluer la réception de textes* **bientôt dispo**

Du matériel pour guider la réflexion

Pour construire la planification :

Le Programme.

Des cartes pour définir et placer sur la planification les objets d'apprentissage et d'évaluation :

- les structures à exercer en apprentissage ;
- les productions attendues par structure en évaluation sommative ;
- les lectures longues à travailler ;
- les tâches de réception en évaluation sommative ;
- les compétences de l'EPC à intégrer ;
- les visées transversales à travailler et à expliciter aux élèves.



Le tableau des genres à exercer en apprentissage (en réception et en production)

Programme de S1 : pages 26 et 27 + Doc. *Les genres à travailler - les productions en évaluations sommatives*, pages 3 à 5.

Programme de S2 : pages 31 et 32 et pages 34 et 35.



L'équipe de français

CONSEILLERS AU SOUTIEN ET À L'ACCOMPAGNEMENT

Virginie Dhondt : virginie.dhondt@segec.be

Didier Journée : didier.journee@segec.be

Pauline Lombard : pauline.lombard@segec.be

Cécile Race : cecile.race@segec.be

Christine Vanderhaeghe : ch.vanderhaeghe@segec.be



RESPONSABLE DE SECTEUR

Sibille Demiddeleer : sibille.demiddeleer@segec.be

Nos ressources

s'abonner à la lettre d'informations

Choisir secteur Français



Newsletter | Enseignement Catholique
(SeGEC)

site web du secteur



<https://enseignement.catholique.be/secteur/francais/>

Netboard



Nouveau programme français

Webinaires



<https://webinaires.fesec.be>

Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique asbl
Avenue E. Mounier, 100 - 1200 Bruxelles - Tél. : 02 256 71 57

